

# **Le plan d'action ambitieux de la filière veaux de boucherie française pour diminuer l'usage des antibiotiques**

## ***The ambitious action plan of the French veal calve sector to reduce the use of antibiotics***

CHANTEPERDRIX M. (1), ORLIANGES M. (2), MARTINEAU C. (1)

(1) IDELE, site du Rheu, Monvoisin BP 85225, 35652 Le Rheu Cedex, France

(2) INTERBEV section Veaux, Tour Mattei – 207 rue de Bercy, 75587 Paris Cedex 12, France

### **INTRODUCTION**

Le recours aux antibiotiques en production de veaux de boucherie est souvent nécessaire pour traiter les maladies infectieuses des animaux, ce qui peut conduire à l'émergence et à la diffusion de bactéries résistantes. Ce phénomène constitue un sujet d'inquiétude majeur pour les instances sanitaires, humaines ou animales, nationales et européennes. Le plan national Ecoantibio 2017 lancé par le Ministère de l'Agriculture a pour objectif de diminuer de 25% l'usage des antibiotiques dans toutes les filières animales. La filière veaux de boucherie s'est pleinement inscrite dans ce plan en mettant en œuvre un programme ambitieux dans le but de connaître les pratiques et d'identifier des leviers d'actions efficaces pour réduire l'usage des antibiotiques en élevages. Nous en présentons ici les principaux contours.

### **1. UNE ENQUETE SUR LES USAGES D'ANTIBIOTIQUES ET L'ANTIBIORESISTANCE**

Depuis octobre 2012, le rapport annuel du suivi des ventes d'antibiotiques distingue les traitements antibiotiques attribués aux veaux de boucherie de ceux attribués aux autres bovins. Il s'avère que les données sont critiquables au regard de la situation de la filière. C'est la raison pour laquelle une enquête d'envergure a été réalisée en 2014 par l'Anses à la demande de l'interprofession nationale (Interveaux) dans plus de 100 ateliers de production de veaux pour quantifier les pratiques et mieux comprendre les conditions d'utilisation des antibiotiques. Les résultats de cette enquête seront rendus publics par l'Anses fin 2016.

Simultanément à cette enquête, des prélèvements de fèces effectués dans 10 élevages en début et en fin d'engraissement ont permis d'évaluer l'évolution du niveau d'antibiorésistance des veaux. Cette étude démontre que la prévalence des résistances est plus élevée à l'entrée des veaux en ateliers d'engraissement qu'à leur sortie. Une poursuite de l'étude est en cours pour caractériser la cinétique d'élimination de l'antibiorésistance au cours de la vie du veau de boucherie en atelier d'engraissement, et évaluer les paramètres susceptibles de l'influer.

### **2. UNE CHARTE INTERPROFESSIONNELLE**

En 2015, INTERBEV Veaux a lancé une grande campagne de sensibilisation impliquant l'ensemble des acteurs de la filière : vétérinaires, éleveurs, entreprises d'intégration et organisations de producteurs et techniciens intervenants dans les élevages. Cette action se matérialise par une charte interprofessionnelle de bonne maîtrise sanitaire et de bon usage des traitements médicamenteux en production de veaux de boucherie. Les signataires s'engagent à tout mettre en œuvre pour respecter les principes de bonnes pratiques et à être solidaires dans une démarche de progrès forte et volontariste.

### **3. LA RECHERCHE D'ALTERNATIVES**

Depuis 2012, un programme de recherche sur l'efficacité d'alternatives aux antibiotiques, financé par INTERBEV Veaux et France-Agrimer, est conduit à la station expérimentale veau de boucherie de l'Institut de l'Élevage au

Rheu. Quatre essais successifs ont ainsi été menés dans le but de mesurer l'incidence sanitaire, zootechnique et économique de la substitution (totale ou partielle) des antibiotiques de démarrage par des substances alternatives : acide citrique, tryptophane, prébiotiques (Fructo-oligosaccharides) et probiotiques (*Bacillus subtilis* et *Bacillus licheniformis*). A l'heure de rédaction de cet article, les alternatives testées n'ont pas encore démontré leur efficacité. Les veaux sont plus fréquemment atteints de diarrhées que leurs contemporains avec antibiotiques lors de la phase de démarrage. Ils sont par la suite plus sensibles aux pathologies respiratoires.

### **4. UN OBSERVATOIRE PERENNE DE SUIVI DES USAGES D'ANTIBIOTIQUES**

D'autres actions sont en cours de construction. L'ANSES-ANMV et l'Institut de l'Élevage ont été mandatés par INTERBEV Veaux pour mettre en place un observatoire pérenne visant à mesurer les quantités d'antibiotiques utilisées en élevages à partir d'un panel d'éleveurs volontaires. Véritable tableau de bord professionnel au service des éleveurs et des différents acteurs concernés par la réduction des antibiotiques en élevage, cet outil permettra, à partir de 2017, de communiquer sur des indicateurs de suivi à la fois simples et comparables. Les données recueillies seront beaucoup plus représentatives et précises que les seules données existantes actuellement basées sur les ventes de médicaments.

### **5. LES LEVIERS D' ACTIONS A L'ETUDE**

Dans le domaine du bâtiment, le programme BATIVEAU soutenu par INTERBEV Veaux et France-Agrimer mobilise l'Institut de l'Élevage, les firmes d'intégration, les éleveurs et les entreprises de construction pour concevoir des bâtiments d'élevage innovants, et adaptés à un usage raisonné d'antibiotiques.

Enfin, la filière participe à un plan de recherche européen d'envergure « EFFORT », (concernant, outre la France, l'Allemagne et les Pays-Bas) visant à identifier les facteurs favorisant ou freinant la diffusion de la résistance bactérienne. Le développement de nouvelles technologies pour faciliter le suivi sanitaire individuel de chaque veau, la mise en place d'une veille sur les méthodes alternatives aux antibiotiques et la recherche de synergies avec la filière laitière pour renforcer la qualité des veaux nourrissons sont également des projets au stade de la réflexion.

### **CONCLUSION**

Protéger l'arsenal thérapeutique disponible est l'objectif majeur du plan interprofessionnel de médication raisonnée en élevage de veaux. A travers ce plan d'action, la filière a mis en place des outils permettant de suivre l'évolution des pratiques et de sensibiliser tous les acteurs de la production. Elle a déjà également identifié plusieurs leviers d'actions comme l'amélioration des bâtiments d'élevages et de la qualité des veaux nourrissons.